

**Direction : Direction Financière**

**Direction des FINANCES**

**REF : FINAN2007018**

**Signataire :**

**OBJET : Versement d'un prêt sans intérêts de 200 000 euros à l'association Office Municipal de la Jeunesse d'Aubervilliers, remboursable au 31 décembre 2007**

**LE CONSEIL,**

Après avoir entendu l'exposé du Maire,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant que l'association Office Municipal de la Jeunesse d'Aubervilliers connaît des difficultés de trésorerie suite au décalage des financements de ses actions par ses partenaires (contrat temps libre financé par la Caisse d'Allocations Familiales et Fonds Structurels Européens),

Vu le budget communal,

A l'unanimité.

**DELIBERE :**

**ARTICLE 1** : Attribue un prêt sans intérêts de 200 000 euros à l'association Office Municipal de la Jeunesse d'Aubervilliers au titre de l'exercice 2007

**ARTICLE 2** : Il fera l'objet d'un remboursement au 31 décembre 2007

**ARTICLE 3** : Il est inscrit en dépenses et recettes au budget primitif de l'exercice 2007 au 274-01 (400-274-01-OMJA)

Pour le maire

L'adjoint Délégué